

Nette amélioration du chômage au 4^e trimestre 2021

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 152 • Avril 2022

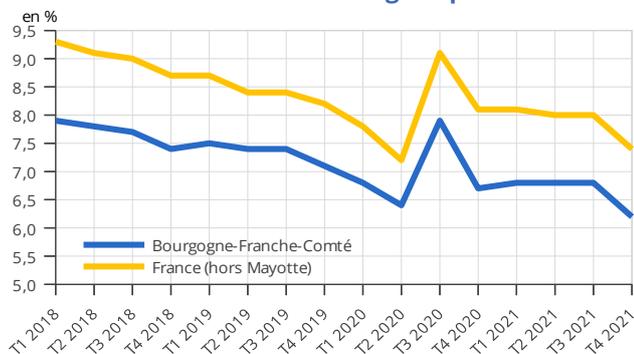
Au quatrième trimestre 2021, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 6,2 % de la population active, son plus bas niveau depuis 2008. Il demeure ainsi inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire et diminue dans tous les départements et zones d'emploi de la région.

Le chômage s'améliore nettement au quatrième trimestre 2021

Au quatrième trimestre 2021, le **taux de chômage** au sens du BIT s'établit à 6,2 % de la population active en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 1**. Il est inférieur de 0,9 point à son niveau d'avant-crise (fin 2019) et est à son plus bas niveau depuis 2008.

Après deux trimestres de stabilité, il décroît de 0,6 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2021, au même rythme qu'au niveau national. Le taux de chômage est de nouveau en recul comme avant le début de la crise sanitaire. Le marché du travail bénéficie en 2021 de la reprise progressive de l'activité économique dans la région. Il sort ainsi du contexte de la crise sanitaire qui avait conduit à un recul en « trompe-l'œil » du chômage fin 2020.

► 1. Évolution du taux de chômage depuis 2018



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

► 2. Taux de chômage par département

	Taux de chômage (en %)			Évolution (en points)	
	T4 2020	T3 2021	T4 2021	sur 3 mois	sur 1 an
Jura	5,5	5,4	4,9	-0,5	-0,6
Côte-d'Or	6,0	6,0	5,4	-0,6	-0,6
Nièvre	6,3	6,7	6,1	-0,6	-0,2
Saône-et-Loire	6,7	6,7	6,1	-0,6	-0,6
Haute-Saône	6,8	7,0	6,5	-0,5	-0,3
Yonne	6,9	7,3	6,5	-0,8	-0,4
Doubs	7,2	7,3	6,7	-0,6	-0,5
Territoire de Belfort	8,7	9,2	8,5	-0,7	-0,2
Bourgogne-Franche-Comté	6,7	6,8	6,2	-0,6	-0,5
France hors Mayotte	8,1	8,0	7,4	-0,6	-0,7

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

Le taux de chômage baisse dans tous les départements de la région ce trimestre

Comparé au trimestre précédent, le taux de chômage est en recul dans tous les départements de la région ► **figure 2**. Ce repli est marqué et homogène au sein du territoire régional, allant de -0,5 point dans le Jura et la Haute-Saône à -0,8 point dans l'Yonne.

Sur la même période, le taux de chômage est également en retrait dans la totalité des **zones d'emploi**. La zone du Creusot-Montceau bénéficie de l'évolution la plus favorable, -0,9 point. Celles de Sens et d'Auxerre connaissent également une baisse notable de 0,8 point. À l'inverse, les zones de Beaune, Pontarlier et Saint-Claude enregistrent la diminution la plus faible de la région, -0,4 point.

Le taux de chômage diminue aussi sur un an

Sur une année, le taux de chômage baisse de 0,5 point dans la région. Cette amélioration est moins marquée qu'au niveau national (- 0,7 point) mais le taux de chômage national reste nettement supérieur à celui de la région.

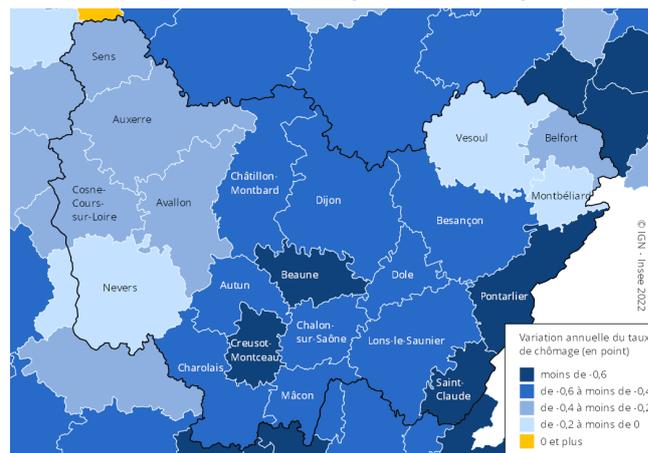
Tous les départements de la région sont concernés par cette baisse. Plus soutenu dans la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or et le Jura (- 0,6 point), le repli du chômage est plus modéré dans le Territoire de Belfort et la Nièvre (- 0,2 point).

Sur la même période, le taux de chômage reflue également dans toutes les zones d'emploi de la région ► **figure 3**. L'amélioration est particulièrement nette dans celles de Beaune, Saint-Claude et Pontarlier, - 0,8 point. Elle est de plus faible ampleur dans celles de Montbéliard, Nevers et Vesoul (- 0,2 point). ●

Marie-France Pialle (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 3. Évolution du taux de chômage entre les 4^e trimestres 2020 et 2021 par zone d'emploi



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, taux de chômage localisés

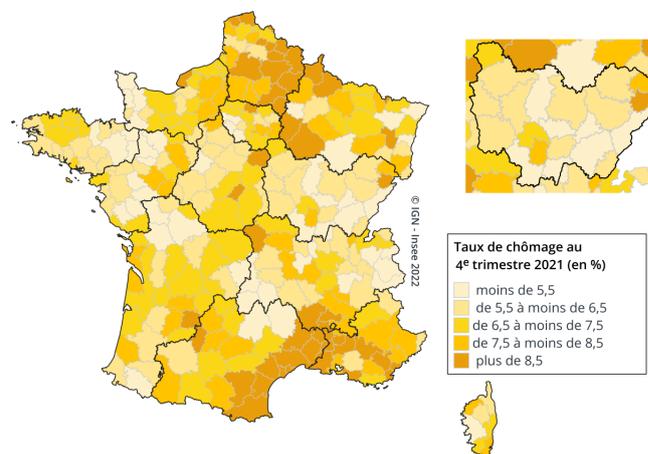
Une région plus épargnée par le chômage

Avec un taux de chômage inférieur de 1,2 point au taux national, la Bourgogne-Franche-Comté (6,2 %) se situe au troisième rang des régions les moins touchées par le chômage, derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. Le taux de chômage seul ne suffit cependant pas à faire un diagnostic sur la santé d'un territoire. Certains possèdent ainsi un niveau de chômage bas parce que leur dynamisme économique est faible, que de nombreux actifs les quittent et qu'ils attirent peu de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Les régions métropolitaines au taux de chômage le plus élevé sont les Hauts-de-France (8,9 %) et l'Occitanie (8,8 %).

Le Jura est le quatrième département de France le plus épargné par le chômage (4,9 %). À l'inverse, le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage (8,5 %) est plus élevé qu'au niveau national (7,4 %). Les départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre avoisinent la moyenne régionale (6,1 %), tandis que les autres départements la dépassent légèrement.

La zone d'emploi de Beaune est la moins touchée de la région et la cinquième au niveau national, avec un taux de chômage de 4,1 % ► **figure 4**. Les zones de Lons-le-Saunier (4,7 %) et celles de Pontarlier et du Charolais (5,0 % chacune) ont également un taux de chômage contenu. En revanche, la zone de Montbéliard est la plus touchée avec 9,3 %. Celles de Belfort (8,0 %) et du Creusot-Montceau (7,7 %) ont également un taux supérieur à la moyenne régionale.

► 4. Taux de chômage au 4^e trimestre 2021 par zone d'emploi



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, taux de chômage localisés

► Sources

Les données sont issues du dispositif des **estimations d'emploi localisés** (Estel) et des **taux de chômeurs localisés**. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

► Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- « Au quatrième trimestre 2021, le taux de chômage diminue de 0,6 point à 7,4 % », *Informations Rapides* n°38, février 2022.

► Définitions

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Chômeur au sens du BIT : personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

